

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Voies Lyonnaises 7 et 8 : le Conseil métropolitain adopte le bilan des concertations et le programme des travaux de deux tronçons

Les travaux de réalisation des Voies Lyonnaises, vaste réseau de pistes cyclables continues et sécurisées, vont se poursuivre et s'intensifier dans les mois qui viennent. Les concertations et programmes de travaux sur les tracés de la VL7, entre la rue Garibaldi à Lyon 7^e et l'avenue Jean Jaurès à Saint-Fons, et de la VL8 pour sa partie située sur le territoire des communes de Bron et de Saint-Priest, ont été validés à l'occasion du Conseil métropolitain du 25 septembre.

« Je suis ravi que le conseil métropolitain ait voté le bilan de concertation et le programme de travaux de ces tronçons de Voies Lyonnaises. Je tiens à souligner que ces deux tronçons sont très représentatifs du projet dans son ensemble, puisqu'ils ont reçu un bon accueil des habitants sur l'essentiel de leur linéaire, et que des compromis ont pu être trouvés sur les secteurs les plus contraints, notamment la route de Vienne dans le quartier du Grand Trou », déclare **Fabien Bagnon, vice-président de la Métropole de Lyon délégué à la voirie et aux mobilités actives.**

Concernant la VL7, la concertation s'est déroulée du 9 janvier au 10 février 2023 et portait sur un tronçon de 4,5 km, entre la rue Garibaldi à Lyon et l'avenue Jean Jaurès à Saint-Fons. Elle a permis aux habitants d'exprimer leurs attentes et à la Métropole d'y répondre en adaptant le projet, par exemple sur la question du stationnement sur la route de Vienne, pour laquelle une proposition alternative a été présentée en réunion publique suite aux inquiétudes exprimées, et retenue à l'issue de la concertation. Les travaux de ce tronçon de 4,5 km débuteront en mars 2024, pour un budget de 8,3 millions d'euros.

Pour la VL8, la concertation portait sur un tronçon allant de l'intersection de l'avenue Mermoz et du boulevard Pinel, à la limite des communes de Lyon et Bron, jusqu'au campus universitaire de la Porte des Alpes à Bron d'une part, et jusqu'au parc technologique de la Porte des Alpes à Saint-Priest d'autre part. La VL8 présente en effet la particularité d'avoir deux branches à son extrémité est. La concertation a fait état d'une très large majorité de contributions favorables au projet, les participants soulignant notamment la nécessité de créer des conditions de sécurité et de confort pour les déplacements à vélo. Le projet est également vu comme une opportunité d'améliorer les conditions de circulation des piétons. Les travaux sont prévus à partir d'avril 2024, pour un budget de 1,45 millions d'euros.

Les perspectives et plans de situation sont à retrouver via le lien ci-dessous :

<https://fromsmash.com/Perspectives-VL7-et-VL8>